DLP 27-7-64 314542

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER*
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 46 - JUILLET 64
3° supplément

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE (Information)

Poursuivre la protection des fruits avec un insecticide approprié, notamment dans les régions où des orages se sont manifestés; A l'approche de la récolte, il est nécessaire d'utiliser des produits conformément à la législation en vigueur (voir note n° 45 de juin 64)

TAVELURE (Information)

Une sortie de taches est observée dans les Cévennes, Il est donc nécessaire d'apporter une couverture anticryptogamique notamment sur les fruits.
Ailleurs, si des chutes de pluies ont lavé le dernier traitement , le renouveler dans les vergers contaminés.

Le Contrôleur,

M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

o o
o o

Ministère de l'Agriculture
Station Régionale d'Avertissements Viticoles
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier

Montpellier le 24 Juillet 1964

NOTE n° 13

EUDEMIS - Le vol de troisième génération d'eudémis a débuté en Roussillon à Baixas, Banyuls-dels-Aspres, Laroque des Albères, Maury.

Bien qu'encore assez rares, les premières pontes ont été contrôlées dès le 23 juillet; elles sont plus nombreuses dans les vignes parasitées au cours des générations précédentes.

1964
38

Un traitement préventif immédiat s'y trouve nécessaire; on le renouvellera une dizaine de jours après.

MILDIOU - Les vignes grêlées, retaillées ou non, à la suite des orages du début de juin (Roquemaure, Sauveterre, etc...) présentent une végétation nouvelle très exposée aux attaques de mildiou.

Afin de la conserver en vue d'un complet aoûtement des bois, il y a intérêt à la protéger par des traitements suffisamment persistants, appliqués jusqu'à l'arrêt de la croissance.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :
G BERNON

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 114